
Secteur de coopération / Program

Domaine d'activité / Field of activity

Échanges universitaires

Bourses de spécialisation

Description et origine / Description and background

La Partie canadienne offre deux bourses de recherches et spécialisation : ces bourses, de douze (12) mois, comprennent toutes les disciplines des sciences naturelles et humaines, ainsi que des arts. Chacune de ces deux bourses peut être accordée à un chercheur postdoctoral. La durée maximale de chaque bourse revient dans ce cas-ci à 6 mois.

Depuis l'entrée en vigueur de l'Accord Culturel, le programme de bourses se poursuit sur une base réciproque.

La Communauté flamande offre pour les années académiques 1990-1991, 1991-1992 et 1992-1993 chaque fois deux (2) bourses de spécialisation de neuf (9) mois.

Objectifs / Objectives

Ces bourses permettent aux spécialistes de perfectionner leur formation ou de poursuivre des recherches post-doctorales dans les institutions canadiennes.

Décision et mise en oeuvre / Decision and implementation

Poursuivre le programme.
Modalités (voir annexe)

Institutions et organismes / Organizations and institutions

CANADA:

COMMUNAUTÉ FLAMANDE:

Direction des relations internationales
en matière d'éducation
Affaires extérieures et Commerce
extérieur Canada
L'Entraide universitaire mondiale
du Canada
Via l'Ambassade du Canada

Ministère de la Communauté flamande
Administration de l'enseignement et de
l'éducation permanente
Via le Commissariat général à la
Coopération Internationale

Financement / Financing
